



Coupe Port Chantereyne **Finale des clubs**

Cherbourg Samedi 16 octobre 2021

AVIS DE COURSE

1 ORGANISATEUR

L'Autorité Organisatrice (AO) sera le **Club Nautique de la Marine à Cherbourg (CNMC)**, club affilié à Fédération Française de Voile (département habitable), associée au **Yacht Club de Cherbourg**

2 LIEU DE L'ÉPREUVE

L'épreuve « Finale des clubs » aura lieu à **Cherbourg**.
La flotte sera stationnée sur le ponton « K », et au Club Nautique Marine

3 GRADE DE L'ÉPREUVE

Pour cette épreuve, le **grade 5 C**.

4 PROGRAMME PREVISIONNEL

Vendredi 15 octobre 2021	18h00 19h00	Confirmation des inscriptions au Yacht Club de Cherbourg Tirage au sort des bateaux Délivrance d'un jeux de voile.
Samedi 16 octobre 2021	Matin 14h00 18h30	Entrainement libre Mise à disposition du comité de course Remise des prix à la capitainerie du port Chantereyne

5 INSCRIPTIONS

Pièces à présenter au secretariat de course (vendredi 15 octobre):

- ✓ La licence FFV de chaque équipier.
- ✓ Le rachat de Franchise du skipper.
- ✓ Un chèque de caution de 1500 euros à l'ordre du YCC (uniquement pour les bateaux prêtés par l'OA)

6 FORMAT

Course en flotte

7 REGLES APLICABLES

Les Règles de Course pour Voiliers (RCV) 2021/2024.

Les Instructions de Course avec les avenants, et les règles d'utilisation pour les bateaux fournis.

RCV 44.3(a) ne s'applique pas.

Les règles de la classe J80 ne s'appliquent pas.

8 BATEAUX ET VOILES

L'épreuve se court sur 12 voiliers type J80. Les bateaux seront fournis avec 1GV, 1 solent, 1spinnaker.

Les bateaux de propriétaires sont acceptés, mais avec les voiles fournies par l'organisation.

Les éventuels dommages ou pertes sur ce matériel seront facturés aux concurrents. Aucune réclamation relative au matériel ne sera admise.

Seul le matériel remis par l'organisation pourra être utilisé sans aucune modification, exception faite pour les éléments suivants : laine à ferler, compas de relèvement, chronomètre, adhésif à voile, harnais de N°1, trousse à outils.

Les équipages pourront inspecter à tout moment les bateaux. Toute infraction pourra entraîner une disqualification ou une pénalisation.

Les bateaux sont assurés tous risques avec une franchise de 1500 euros. Il est fortement conseillé aux barreaux/skipper par l'autorité organisatrice de souscrire via votre espace licenciée le **Rachat de franchise FFVoile**.

En cas de sinistre responsable, l'assurance licence du barreur/skipper prendra en charge sans franchise les dégâts causés au tiers (l'autre bateau). Sans ce rachat de franchise, 900 euros resteront à votre charge.

Les dégâts causés sur votre propre bateau seront supportés par la caution, au-delà de 1500 euros, l'assurance du YCC ou du CNMC prendra le relais.

9 EQUIPAGES (BARREUR INCLUS)

Le nombre de personnes à bord peut être de **4 ou 5 personnes**.

10 PARCOURS

Les parcours sont de type **banane et/ou côtier**. La zone de course sera située en rade de Cherbourg.

11 RESPONSABILITE

Tous les concurrents participant à cette épreuve le font à leurs propres risques. L'AO, ses associés et ses bénévoles n'accepteront aucune responsabilité en cas de perte, dommage, blessure ou inconvénient, quelle qu'en soit la cause.

12 SELECTIONS

Les 3 premiers de chaque catégorie des championnats du Yacht Club et du Cercle Nautique Cherbourgeois sont sélectionnés. L'école de Voile de Cherbourg est invitée.

13 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Arnaud Pescher **CNMC** TEL: 06 60 96 61 83

Email: arnaud.cnmc@live.fr

Eric Le Roi **YCC** TEL: 06 81 13 71 44

Email: ericlr60@gmail.com

Thierry Lecuru **CNC** TEL: 06 88 09 96 37

Email : lecuru.belhote@gmail.com